LE CANNET DES MAURES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Maison de la Fraternité
10, rue du Lavoir
83 340 Le Cannet-des-Maures
ccas@lecannetdesmaures.com
04 94 50 08 21

Plan d'alerte et d'urgence
en cas de risques exceptionnels

Demande d'inscription - Registre confidentiel

L'inscription vise les personnes domiciliées au Cannet-des-Maures fragilisées par l'âge et/ou un handicap et permet d'apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels et notamment climatiques ou sanitaires.
L'inscription peut être demandée par la personne elle-même mais aussi par un proche en complétant ce document et en le retournant à l'adresse indiquée ci-contre ou bien en téléphonant au **04.94.50.08.21**

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE A INSCRIRE

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance : ..... Adresse : .....

..... 83 340 LE CANNET DES MAURES

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Plan de gestion d'une canicule – qualité au titre de laquelle est demandée l'inscription :

☐ 65 ans et plus ☐ Reconnu(e) inapte au travail ☐ Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

☐ Bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ☐ Bénéficiaire d'une pension d'invalidité

Situation familiale : ☐ seul(e) ☐ marié(e) ou en couple ☐ Autre situation (précisez) : .....

.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

NOM - Prénom ..... Téléphone .....

NOM - Prénom ..... Téléphone .....

Précisions complémentaires (intervenant à domicile, médecin traitant, périodes d'absence dans l'été, etc.) **:**

.....

.....

.....

PERSONNE A L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

(à ne compléter que si l'inscription est demandée par un proche)

NOM ..... Prénom .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

Lien avec la personne à inscrire : ☐ famille (précisez le lien de parenté) :.....

☐ ami ☐ voisin ☐ autre, précisez : .....

Date de la demande : ..... Signature du demandeur :

L'inscription est facultative. Les informations confidentielles collectées ont pour seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental et sont destinées exclusivement à l'usage du CCAS du Cannet-des-Maures et éventuellement aux organismes habilités par le du Préfet du Var, sur sa demande expresse. Les personnes inscrites ont un droit d'accès aux informations nominatives les concernant et peuvent à tout moment demander leur rectification ou à être radiées du registre en contactant le responsable du traitement, le CCAS du Cannet des Maures (coordonnées en entête).